

revêtement mural collé

Définition

Revêtement mural intérieur et extérieur constitué de plaques de pierre naturelle collées avec un mortier-colle sur un support adéquat.

Les documents de référence sont les Cahiers n° 3264, 3265 et 3266 d'octobre 2000 des Prescriptions Techniques d'exécution du C.S.T.B. sur les revêtements muraux extérieurs et intérieurs collés au moyen de mortiers-colles et les Avis Techniques des produits de collage.

Choix du revêtement

Le matériau est à choisir parmi les pierres naturelles, répondant aux spécifications de la norme XP B 10-601.

Les dimensions des dalles dépendent du poids du matériau, du mortier-colle, du mode d'encollage et de la hauteur de l'ouvrage.



5-7, Carlton Garden - Londres. Architectes : Michaël Wilford's et Partner - Londres.



Hôtel des Finances - Créteil. Architectes : Saunier, Brunet - Paris.

Nature du support

- A l'extérieur les supports possibles sont :
en béton plein de granulats courants et béton plein d'argile expansée, banchés ou préfabriqués de 2 à 3 mois d'âge, enduits au mortier de ciment ou bâtard sur maçonneries de 3 semaines d'âge.
- A l'intérieur, d'autres supports sont admis comme les enduits au plâtre, les carreaux de plâtre, etc., selon l'Avis Technique du produit de collage.

- **Planéité**

D'une façon générale le support doit être de type soigné selon les qualités requises par les DTU et normes. Par exemple :

La tolérance de planéité doit être inférieure à 5 mm sous la règle de 2 m et à 2 mm sous la règle de 20 cm pour un enduit ciment ou un béton de granulats (parement soigné).

- **Propreté**

La surface du support doit être propre, exempte d'huile de décoffrage et non lisse.

- **Humidité**

Le collage ne doit pas s'effectuer sur un support qui resse l'humidité. Par temps chaud ou s'il est très poreux, il y a lieu de l'humidifier préalablement à la mise en œuvre.

- **Température**

La pose ne doit être effectuée sur un support trop froid, c'est-à-dire une température inférieure à 5° C. ni sur un support trop chaud, c'est-à-dire à une température supérieure à 30° C.,

Choix du mortier-colle

La pose se fait au moyen d'un mortier-colle non tachant

pour la pierre conforme au CPT 3264 et bénéficiant d'un Avis Technique favorable à respecter impérativement.

Joints

- **Joints de gros œuvre ou de dilatation du support**

Ils doivent être poursuivis dans la même largeur et au même emplacement dans le revêtement et recouverts d'un couvre-joint.

- **Joints de fractionnement**

Joints d'au moins 5 mm de largeur et garnis d'une matière déformable, imputrescible et non tachante. Ils concernent l'épaisseur de la pierre et du mortier-colle. Nous conseillons de ménager des joints de fractionnement horizontaux tous les 3 m environ (ou tous les étages) et verticaux tous les 6 à 8 m.

- **Joints en tête sous saillie du gros œuvre**

Joints d'au moins 5 mm de largeur et garnis d'une matière déformable et imputrescible entre revêtement et gros œuvre. ils concernent l'épaisseur de la pierre et du mortier-colle.

- **Joints courants**

Joints réalisés avec un coulis ou un mortier de joint traditionnel ou un produit spécial pour joint.

- Murs intérieurs :
joints marbriers de 1 mm minimum.
- Murs extérieurs :
joints de 5 mm minimum.

Protection des arêtes supérieures du revêtement

A l'extérieur, les arêtes supérieures et latérales des surfaces verticales doivent être impérativement protégées par des dispositifs appropriés (par ex : corniches, bandeaux, bavettes,...) afin que l'eau de pluie ne puisse s'infiltrer dans le plan de collage.

